MAGAZINE

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE BRIGNAIS DECEMBRE 1990 - N° 35

LA VILLE AU QUOTIDIEN

La sécurité dans la ville

DOSSIER ECONOMIE

1990 : l'année des Parcs d'Activités

EN DIRECT

Philippe Chabut : la culture est l'affaire de tous

Le Jardin d'Elise

BUREAU DE VENTE
de 14 h. à 19 h. sauf Dimanche
Tél. **78.05.40.41**

A partir de
7 500 F/m²

BON POUR UNE DOCUMENTATION GRATUITE
NOM ..... Prénom .....
Adresse .....
..... Tél. .....

MAGISTER
CONSTRUCTEUR
6, Passage du Béal, 69009 LYON - Tél. 78.47.86.56

Cet homme consulte et utilise ces documents chaque jour

Cet homme aussi

EUROVEC

centre de scannérisation et vectorisation propose ces services à toutes les collectivités, administrations, industries, sociétés d'ingénierie, bureaux d'études, architectes, géomètres, particuliers...

EUROVEC
Recherche
Evolue
Etudie
Optimise
Calcule
Unifie
Vectorise

CONTACTEZ-NOUS: EUROVEC
Société Européenne de Scannérisation et de Vectorisation
Parc Saint-Exupéry - 2, rue Maryse-Bastié - Bâtiment A - 69500 BRON - Tél. 78 26 78 78 - Fax 72 37 31 92

EUROVEC

Tout Brignais dans un magazine !

C'est avec cette accroche ambitieuse que l'Equipe Municipale lance la nouvelle formule de Brignais Magazine.

Réalisé par le Service Information Communication en collaboration avec les Elus et les Services Communaux, Brignais Magazine affirme encore plus fort sa volonté de vous présenter, les projets, les réalisations de la Municipalité.

A travers de nouvelles rubriques comme "Numéro 1" (portrait d'une entreprise), "4 questions à ", "en direct" (interview d'un Elu), "A comme Association" ou "l'Actualité en 120 jours", il donne la parole à l'ensemble des acteurs de la vie locale.

La seconde ambition de Brignais Magazine est de nous faire réfléchir sur des sujets qui nous concernent tous et de susciter vos réactions : après l'actualité brûlante des semaines passées "Brignais Magazine" enquête sur le problème de la "Sécurité dans la Ville". N'hésitez pas à nous écrire, nous attendons votre point de vue.

La Communication, c'est aujourd'hui 50% de la réussite et de l'avenir des collectivités locales. Nous devons tous en être conscients.

Fer de lance de la politique d'information de la Ville, notre Magazine Municipal a la double mission de "générateur de dialogue" entre Brignairots et de "carte de visite" de la Commune dans le cadre de ses relations extérieures.

C'est pourquoi en 1990, nous avons senti le besoin de redéfinir cette notion "d'information" et de donner la priorité à ce Journal que j'ai relancé en 1977.

Souhaitant votre coopération.

Michel THIERS
Maire de Brignais
Vice-Président
du Conseil Général

HOTEL DE VILLE

28, rue Général-de-Gaulle 69530 BRIGNAIS - Tél. 78.05.15.11
Fax : 78 05 55 51

LES COMMISSIONS

Michel THIERS, MAIRE
Monsieur le Maire est Président de droit de toutes les Commissions.

ARTISANAT - COMMERCE - EMPLOI

Responsables : **Michel THIERS, Paul MINSSIEUX.**
Membres élus : **Marcel MASSON, Gérard BERTICAT, Dominique VIRET,** Louis ROLLAND, Marie-Thérèse MAUCOUR, Claude LESIMPLE.
Membres non élus : Anne LEBLANC, Véronique BERGER, Michel CORTIAL.

BATIMENTS COMMUNAUX - VOIRIE - FLEURISSEMENT

Responsables : **Marcel MASSON,** Maurice REY.
Membres élus : **Dominique VIRET,** Denise CHERMETTE, Guy BERNOLLIN, Cécile VAN DEN BROECK, Jean DARFEUILLE, Marie-Thérèse MAUCOUR, Jean LAPLACE.
Membres non élus : Guy MONOD, Bernard BOUTE, Claudette JACQUET, Louis PONTVIANNE.

ÉDUCATION

Responsables : **Michel THIERS, Marie-Thérèse GARDON.**
Membres élus : **Marcel MASSON, Paul MINSSIEUX, Philippe CHABUT,** Serge THOUILLEZ, Christiane BOUTE, Martine RIBEYRE, Christiane CONSTANT, Henriette ORSETTI.
Membres non élus : Jean-Marc MARTORELL, Marie-Hélène LEBRAT.

FINANCES

Responsables : **Michel THIERS, Gérard BERTICAT.**
Membres élus : **Marcel MASSON, Marie-Thérèse GARDON, Jean-Louis IMBERT,** Christiane BOUTE, Martine RIBEYRE, Guy ORLANDINI.

SOCIAL & SANTÉ

Responsable : **Marcel ARNAUD.**
Membres élus : **Jean-Louis IMBERT,** Cécile VAN DEN BROECK, Anne-Marie PIEGAY, Brigite GUILLAUD, Gérald DREUX, Martine RIBEYRE, Marie-Thérèse MAUCOUR, Christiane CONSTANT.
Membre non élu : Guy MONOD.

JEUNES

Responsables : **Marcel ARNAUD**, Franck DESGEORGES.
Membres élus : **Philippe CHABUT,** Gérard DREUX, Christiane CONSTANT.
Membres non élus : Véronique TERRENOIRE, Corinne BARBASSO, Mohamed GOUGHENI, Yan DUMONT.

VIE CULTURELLE & ASSOCIATIVE

Responsable : **Philippe CHABUT.**
Membres élus : **Marie-Thérèse GARDON**, Jean DARFEUILLE, Guy BERNOLLIN, Brigitte GUILLAUD, Maurice REY, Franck DESGEORGES, Pierre VIAL.
Membres non élus : Véronique BERGER, Raymond BLANC, Geneviève BROCQUET.

URBANISME

Responsables : **Michel THIERS, Dominique VIRET.**
Membres élus : **Marcel MASSON, Paul MINSSIEUX, Gérard BERTICAT, Marcel ARNAUD,** Denise CHERMETTE, Marie-Thérèse MAUCOUR, Brigitte GUILLAUD, Claude LESIMPLE.
Membres non élus : Véronique BERGER, Louis BRUNOT, Annie LEBLANC.

TRANSPORTS EN COMMUN

Responsables : **Michel THIERS**, Cécile VAN DEN BROECK.
Membres élus : **Jean-Louis IMBERT**, Gérard DREUX, Henriette ORSETTI, Pierre VIAL.
Membre non élue : Annie VIAL.

SPORTS & LOISIRS

Responsable : Guy BERNOLLIN.
Membres élus : Jean DARFEUILLE, Louis ROLLAND, Serge THOUILLEZ, Jean LAPLACE.
Membres non élus : Patrick MIALON, Jean-Claude OLIVIER, Philippe SAYER, Sylviane BARBASSO.

ENVIRONNEMENT

Responsable : Denise CHERMETTE.
Membres élus : **Marcel MASSON,** Jean DARFEUILLE, Cécile VAN DEN BROECK, Anne-Marie PIEGAY, Maurice REY, Guy ORLANDINI.
Membres non élus : Marie-Thérèse TOLLET, Jean TOLLET, Pierre GARDON, Guy MONOD.

SENTIERS PÉDESTRES

Responsable : Denise CHERMETTE.
Membres élus : Jean DARFEUILLE, Christiane BOUTE.
Membres non élus : Edith CHARMETANT, Pierre GARDON, Marie-Thérèse TOLLET, Jean TOLLET, Louis DUMONT, M. GEA.

INFORMATION & COMMUNICATION

Responsable : **Michel THIERS.**
Membres élus : **Philippe CHABUT, Jean-Louis IMBERT**, Henriette ORSETTI, Franck DESGEORGES, Jean DARFEUILLE, Anne-Marie PIEGAY, Serge THOUILLEZ, Guy ORLANDINI.
Membre non élue : Véronique BERGER.

VIE EUROPÉENNE

Responsable : **Michel THIERS**, Christiane BOUTE.
Membres élus : **Philippe CHABUT,** Jean DARFEUILLE, Denise CHERMETTE, GUY BERNOLLIN, Pierre VIAL.
Membre non élu : Pierre VIAL.

Les noms des adjoints apparaissent en gras

PERMANENCES DES ÉLUS

M. THIERS : sur rendez-vous.

M. MASSON, Adjoint aux Affaires Techniques : Les jeudis de 18 h à 19 h.

J.-L. IMBERT, Adjoint au personnel communal : sur rendez-vous.

P. MINSSIEUX, Adjoint aux Affaires Economiques : les samedis de 8 h à 10 h sur rendez-vous.

P. CHABUT, Adjoint à la Culture : les samedis de 9 h à 11 h.

G. BERTICAT, Adjoint aux Finances : les samedis de 8 h 30 à 10 h 30.

M.T. GARDON, Adjointe aux Affaires Scolaires : les mercredis de 9 h à 11 h.

M. ARNAUD, Adjoint aux Affaires Sociales : les samedis de 10 h à 12 h.

D. VIRET, Adjoint à l'Urbanisme : les mercredis de 18 h 30 à 19 h 30.

G. BERNOLLIN, Conseiller Délégué aux Sports : les samedis de 9 h à 10 h, sur rendez-vous.

D. CHERMETTE, Conseillère Déléguée à l'Environnement : sur rendez-vous.

F. DESGEORGES, Conseiller Délégué Jeunes et Sports : les samedis de 9 h à 10 h, sur rendez-vous.

M. REY, Conseiller Délégué à la Voirie : sur rendez-vous.

M. REY, Conseiller Délégué à la Voirie : sur rendez-vous.

ADRESSES UTILES

B.I.J. (Bureau Information Jeunesse)
52, rue de Ronde
Tél. 72.31.67.59

Mardi et jeudi : de 15 h à 18 h
Mercredi : de 13 h à 19 h

A.R.C.E.V.I.
22, rue du Colonel-Guillaud
Tél. 72.31.01.94

Lundi, mercredi et vendredi de 14 h à 18 h.
Provisoirement samedi de 10 h à 12 h.

BIBLIOTHÈQUE
Rue Mère ELise-Rivet
Tél. 78.05.37.03

Mardi : de 15 h à 18 h 30
Mercredi : de 9 h à 17 h
Jeudi : de 14 h à 17 h
Vendredi : de 15 h 30 à 19 h
Samedi : de 9 h à 13 h

MAISON DES ASSOCIATIONS (Vieux Moulin)
48, rue de la Giraudière
Tél. 72.31.60.54

Tous les jours de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h.
Le samedi de 9 h à 12 h.

O.C.B. (Office de Coordination de Brignais)
E.C.L. rue Mère-Elise-Rivet
Tél. 78.05.31.13

Lundi : de 9 h à 12 h
Mardi : de 8 h à 12 h
Mercredi : de 9 h à 12 h
Jeudi : de 9 h à 12 h
Vendredi : de 8 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h

SOMMAIRE

EDITORIAL 1
LA VILLE AU QUOTIDIEN 4
La sécurité dans la ville
SOCIETE
Le grand projet des Pérouses 7
URBANISME
O.P.A.H. : dans un mois ce sera trop tard 8
EN SEANCE
Conseil Municipal du 25 octobre 90 9
Henriette Orsetti, la 9e femme du Conseil Municipal 9
EN DIRECT
Philippe Chabut 11
ENVIRONNEMENT
Collecte du verre pour le cancer 12
Concours de fleurissement 12
EVENEMENT
Michel Mercier invité d'un jour du Canton 13
DOSSIER ECONOMIE
1990 : l'année des Parcs d'Activités 17
A COMME ASSOCIATION
80 ans et toujours "Vaillantes" 19
JEUNES
Bourse de l'Aventure : à vos projets 21
EUROPE
Réunification 23
NUMERO 1
Bérard et Fils : deux générations de tôliers de qualité 25
OPPOSITION 27
EN 20 LIGNES 29
L'ACTUALITE EN 120 JOURS 31-32

13

Un bel exemple d'intercommunalité
Jeudi 20 septembre, le numéro 1 du Département avait répondu à l'invitation des élus du Canton et entreprenait une visite marathon du Canton de St-Genis-Laval.

15

1990 : l'année des Parcs d'Activités
Avec une zone d'activités de 144 ha dont le taux d'occupation avoisine les 65 %, un accroissement très significatif des implantations et un fichier très important d'entreprises en attente de terrains, le poids économique de Brignais est reconnu désormais bien au-delà de l'Ouest Lyonnais.

Bulletin édité par la Municipalité de Brignais.
Directeur de publication : Michel THIERS.
Responsable de la rédaction : Brigitte MARQUAND, Service Information et Communication.
Collaborateurs de la rédaction (par ordre alphabétique) : Christiane BOUTE / Jean-Luc CHAMBEFORT / Hubert DENOLLY / Sylvie GIAGNORIO / Catherine MERLAND / Pierre MINSSIEUX / Louis ROLLAND / James TAFFOIRIN.

Photos : Couverture : l'Harmonie Municipale de Brignais par Pierre ROCHEBLOINE / Jean-Jacques GUTTIN / SIC.
Photogravure : LASERCOLOR, Brignais.
Conception et édition : Studio Thierry BOUCHEX, Lyon / IMPRIMERIE DU MONTET, St-Genis-Laval.
Régie publicitaire : Service Information et Communication, Mairie de Brignais.
Dépôt légal 4e trimestre 1990.

La sécurité dans la ville

Aujourd'hui les problèmes de sécurité dans les villes sont au centre de tous les débats. De l'avis de Michel Thiers, nous sommes, en 1990, dans une situation dont nous sommes tous responsables, chacun à notre niveau. Si à Brignais les problèmes ne sont pas plus importants qu'ailleurs, il convient de rester vigilant. C'est pourquoi "Brignais Magazine" s'est intéressé à cet épineux problème et aux solutions qu'apporte la Municipalité.

Un sondage CSA, réalisé au lendemain des événements de Vaulx-en-Velin, démontre que 79 % des Français disent se sentir en sécurité dans leur commune. Si la police donne une bonne image d'elle même, deux reproches lui sont adressés parfois : la police s'intéresse trop peu à la prévention et elle ne s'occupe pas assez des petits délits.

A Brignais, les gardiens de police municipale et la gendarmerie ont en charge la sûreté, la sécurité et la salubrité publique.

UNE GRANDE DIVERSITÉ DE MISSIONS

Ces missions regroupent en fait des actions ponctuelles multiples et d'une grande diversité. La surveillance des stationnements, la mise en fourrière des véhicules abandonnés, la sécurité à assurer lors de diverses manifestations mais également des enquêtes à effectuer pour les diverses administrations, la durée et le lieu de stationnement des nomades à faire respecter avec l'aide de la gendarmerie... sont autant de missions effectuées quotidiennement.

Des dégradations qui pèsent lourd dans le budget communal.

Pour assurer l'ensemble de ces services ainsi que les patrouilles de nuit qui ont débuté au mois de juin, la municipalité (à la proposition des gardiens de police municipale) a décidé d'engager un quatrième fonctionnaire de police, et ce dès le mois de janvier prochain.

Pour le Brigadier-Chef principal, M. Santini, qui dirige la police municipale de Brignais, le rôle des gardiens est beaucoup préventif «Notre action est souvent méconnue des habitants. Notre rôle est difficile surtout en ce qui concerne les problèmes de stationnement. Par contre au cours de nos tournées de nuit les Brignairots se sont rendus compte que nous ne faisions pas que de la répression».

Dans la commune, les agents de police municipale sont armés. C'est une volonté de Michel Thiers (voir encadré). Les fonctionnaires brignairots, quant à eux, sont conscients de la responsabilité qui leur incombe. Le Brigadier-Chef Santini n'a utilisé son arme qu'à une seule occasion, sans s'en servir. Mais c'était en 1978, pour tenir en respect des individus menaçants.

LES PROBLÈMES PONCTUELS DE PETITE DÉLINQUANCE A BRIGNAIS

Il n'y a pas, à proprement parler, de gros problèmes de délinquance dans la commune. Pas plus qu'ailleurs, mais pas moins non plus. Ce sont, en règle générale, des actes de malveillance sans une trop grande importance, mais qui empoisonnent la vie de tous les habitants de la commune. Les vols de voiture, d'auto-radios, les dépôts sauvages d'ordures, les dégradations de biens publics, les vols dans les véhicules sont autant d'actes répréhensibles perpétrés à Brignais.

Toutes les dégradations causées aux biens publics pèsent lourd dans le budget de la commune, 600.000 francs pour l'année en cours. M. Masson, 1er Adjoint, déclare ne pas comprendre certains actes de vandalisme complètement gratuits dans l'esprit, mais malheureusement pas pour les deniers communaux. Ainsi certains éclairages publics ont dû être remplacés à plusieurs reprises, ailleurs ce sont des bordures en ciment qui ont sciemment été défoncées à l'aide d'une voiture volée.

Devant la répétition de tels agissements, un certain découragement s'installe au sein des services techniques, heureusement fortement motivés. Quand il s'agit de réparer tous les mois les mêmes installations il y a un sentiment d'inutilité et de gâchis qui écœure les employés municipaux.

LA CRÉATION D'UN COMITÉ DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

Pour lutter contre ces états de fait et pour donner une image précise de la délinquance dans la commune avant d'engager une action, la municipalité a décidé la création d'un Centre Communal de Prévention de la Délinquance (C.C.P.D.). Participent aux réunions de cet organisme les différents acteurs communaux ayant en charge les problèmes posés par la délinquance : gendarmerie, travailleurs sociaux, office de coordination de la ville, animateurs de jeunes, centre médico-social, conseillers municipaux...

Le rôle du C.C.P.D. est de prévenir toute délinquance par la mise en commun des propositions de l'ensemble des intervenants afin de trouver les solutions à apporter à tel ou tel pro-

(suite p. 23)

LE POINT DE VUE DE MICHEL THIERS

Prenons nos responsabilités

Aujourd'hui chaque habitant de Brignais a le devoir de se sentir responsable de la sécurité dans la commune. Ne soyons pas égoïstes, la coopération de chacun est nécessaire.

Si nous sommes placés devant un événement grave ou insolite, il ne faut pas hésiter à en rendre compte à la gendarmerie ou à la police municipale. Ce n'est pas de la délation, mais une aide précieuse pour ceux qui ont en charge notre sécurité.

Mais la sécurité ne s'arrête pas là. Le stationnement anarchique est la preuve d'un manque de civisme évident, qui peut se révéler très dangereux. Les automobilistes n'y pensent pas assez. Certains refusent de faire 25 mètres à pied alors qu'à Lyon ils sont heureux quand ils trouvent une place à plusieurs centaines de mètres.

Les gardiens de police municipale n'ont pas un travail facile, ils ont pour consigne de prévenir plutôt que de verbaliser, mais quand on est en faute il faut payer et ne pas tenter de se soustraire à la loi. Cela aussi entre dans le cadre de la sécurité.

Quant à la question de savoir si les gardiens de police municipale doivent être armés ou non, pour moi elle ne se pose même pas. Je pense que l'arme a un côté sécurisant pour celui qui la porte, même s'il n'a pas à s'en servir. De plus, depuis que les services de police municipale effectuent des patrouilles de nuit, cet instrument peut se révéler utile ; ne serait-ce que pour tenir quelqu'un en respect.

Je terminerai en rappelant que la sécurité est l'affaire de tous, par une vigilance de tous les instants. Apprenons à vivre harmonieusement en respectant la loi et autrui».

LOTISSEMENTS
INFRASTRUCTURES
BANQUES DE DONNEES
EQUIPEMENT INFORMATIQUE
RECOLEMENT
C. KOUTCHOUK

SGEE
Société Générale d'Etudes et d'Equipements

Rue de Savoie
ST QUENTIN-FALLAVIER
38290 LA VERPILLIERE
Tél. : 74 95 68 85
Télex : SOGEE 900 268
Télécopie : 74 95 69 91

Un groupe qui voit loin

Pour répondre avec le maximum d'efficacité à vos attentes, nous faisons évoluer notre propre conception du métier.

Au delà des "rendus de plans", nous vous apportons, aujourd'hui, les éléments de base indispensables à toute concrétisation de projets. Ce rôle de conseil est, avant tout, dynamisé par l'équipe toute entière : un état d'esprit qui allie responsabilité à mobilité, disponibilité à rapidité d'intervention quel que soit le lieu géographique.

L'équipement informatique le plus en vue

C'est également notre politique d'innovation permanente et d'investissement dans du matériel de pointe qui nous permet de parfaire l'aide à la décision.
Nous maîtrisons les techniques du micro ordinateur jusqu'à la station de travail la plus performante, et ce, depuis 1971.
Parallèlement, notre cellule de recherche travaille quotidiennement à l'évolution de ces nouvelles technologies, garantes de rapidité, fiabilité et de continuité de nos actions.

Vue d'ensemble de nos activités

- **Relevés topographiques, plans à toutes échelles, implantations pour :**
  - **Pipelines**
  - **Réseaux routiers et autoroutiers**
  - **Voies ferrées**
  - **Zones d'habitation**
  - **Lotissements**
  - **Zones industrielles**
  - **Etudes pour voies et réseaux divers**
- **Photogrammétrie, restitution numérique en collaboration**
- **Banques de données urbaines et linéaires**
- **Scannérisation, digitalisation**

Le grand projet des Pérouses

Situé à l'articulation de la zone d'activité et de la partie sud du centre ville, le quartier des Pérouses constitue un site particulier dans son environnement urbain.
Premier quartier d'habitat social construit sur la commune, il souffre de dysfonctionnements sociaux et urbains.
C'est pourquoi les élus de Brignais et l'OPAC ont décidé de mettre en œuvre la requalification sociale et urbaine de ce quartier.

Sensibiliser les habitants à leur environnement.

Il y a un an, la ville de Brignais signait avec l'OPAC une convention d'étude préopérationnelle sur le quartier des Pérouses. Cette étude a eu pour but d'établir un diagnostic très complet sur la résidence. Dans le volet urbain, on trouve deux grands thèmes : l'intégration du quartier à la ville et la requalification du cadre de vie. Au chapitre social s'inscrivent des actions telles que la mise en place de projets socio-éducatifs, l'amélioration des conditions de l'habitat et l'association de la population à son devenir.

La mise en place d'un tel programme passe maintenant par la signature entre l'Etat et la commune d'une ''convention de quartier''.

UNE RÉHABILITATION URBAINE DU QUARTIER

Il s'agit dans un premier temps de renforcer les liaisons entre le quartier des Pérouses et le reste de la ville afin d'ouvrir le quartier sur la ville et de supprimer l'impression que les Pérouses ne font pas partie de Brignais. Cela passe par la création d'une liaison piétonne par la rue des Tasses, par l'amélioration de la desserte du quartier par les transports en commun par la requalification du boulevard périphérique en limitant les inconvénients liés à sa fonction de voie rapide.

Quant à la requalification du quartier lui-même, elle passe par l'aménagement des espaces libres à proximité des résidences et par la réfection des immeubles : façades, escaliers, halls d'entrée...

L'ensemble de ces actions ne sera peut-être pas mis en place, il s'agit de définir des priorités. Quoi qu'il en soit, l'OPAC et la Ville de Brignais seront maîtres d'ouvrage dans ce domaine. Ils en seront également les financeurs en compagnie du Conseil Général et de la D.D.E.

LA DIMENSION SOCIALE DU PROJET

Les partenaires, au cours de leur réflexion, ont décidé d'associer la population du quartier des Pérouses au devenir de leur espace d'habitation. Dans ce cadre entre la création d'associations ayant pour but de favoriser la vie sociale et l'expression culturelle mais également, d'un point de vue plus pratique, la proposition, par l'OPAC, d'une réhabilitation ''à la carte'' de chaque logement.

Cette opération concerne 369 logements et permet à chacun de choisir certains travaux : réfection des sols, des peintures ou de la plomberie. L'incidence sur les loyers sera compensée par une augmentation de l'Aide Personnalisée au Logement.

La dimension sociale va plus loin, par la mise en place de projets socio-éducatifs destinés à favoriser les relations entre générations et ethnies différentes à l'intérieur du quartier, mais aussi à faciliter l'insertion professionnelle des jeunes demandeurs d'emploi et d'adultes chômeurs longue durée par l'accès à une formation adaptée.

Pour ce dernier volet, il est prévu que les entreprises appelées à réaliser les chantiers de réhabilitation du quartier intègrent dans leurs équipes des demandeurs d'emploi résidant sur place.

La création d'une association gérée par les habitants pour la participation à la gestion et aux travaux d'entretien de la résidence entre également dans les projets permettant de sensibiliser les habitants à leur environnement.

(suite p. 8)

Le grand projet des Pérouses

(suite de la page 7)

UNE BASE DE CONCERTATION ENTRE TOUS LES ACTEURS

Il s'agit maintenant, à partir d'un accord sur les objectifs généraux de hiérarchiser et programmer les actions, tout en recherchant les moyens techniques et financiers de leur réalisation.

Cette action sur la Résidence des Pérouses s'intègre dans une politique globale de requalification de l'ensemble des logements sociaux de Brignais.

Suite à une demande de la Municipalité, une attention particulière va être apportée par l'OPAC à l'entretien des espaces communs des immeubles de la Compassion.

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

Dans un mois ce sera trop tard

Propriétaires et habitants du centre, la première étape de l'opération de rénovation s'achève le 31 décembre 1990. Cette date est la dernière limite pour la prise en compte de vos dossiers de réhabilitations intérieures et de ravalements de façades.

Catherine Merland assure les permanences ARCEVI et peut vous donner toutes les informations nécessaires à la constitution de votre dossier.

ARCEVI :
22, rue du Colonel-Guillaud.
Permanences :
lundi, mercredi et vendredi, de 14 h à 18 h.
Tél. 72.31.01.94.

KRYS, TU M'OUVRES LES YEUX.

SYNERGIE/POLARIS

"L'ACCORD SERVICES"*
1
LE PAIEMENT EN TROIS FOIS
2
LE CONTRAT CASSE
3
LE CONTRAT ADAPTATION VERRES

krys

*TOUTES PRÉCISIONS CHEZ VOTRE OPTICIEN KRYS, DANS LE LIVRET INFORMATION ACCORD SERVICES.

Adaptation et vente de lentilles cornéennes
J. TORRILHON - BRIGNAIS - Tél. 78.05.13.92

En SEANCE

LES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Aménagement du centre ville

C'est le Cabinet Delfante, bien connu pour ses réalisations : La Part-Dieu, Saint-Genis 2 ou la place Louis-Pradel (Lyon) qui supervisera le projet d'aménagement du centre ville de Brignais.

Votée à la majorité du Conseil Municipal, cette décision est l'aboutissement d'un appel d'offre public lancé en juillet dernier.

Sur les cinq candidatures auditionnées par le groupe de direction "Centre Ville", c'est la méthode d'intervention préconisée par le Cabinet Delfante qui a particulièrement retenu l'attention des élus.

L'opération d'aménagement du centre ville va démarrer par une phase de réflexion basée sur l'intégration du tissu urbain existant et l'insertion d'un programme commercial et de restructuration du groupe scolaire Claudius Fournion.

La phase de réalisation ne devrait pas intervenir avant 1992 (milieu d'année).

Un dossier de concertation sera ultérieurement mis à la disposition des personnes concernées et pourra être consulté en Mairie.

Désenclavement routier

A l'occasion du Conseil Municipal, Michel Thiers a présenté le projet de désenclavement du Sud-Ouest Lyonnais.

Pour améliorer l'accès au Sud-Ouest, faciliter les échanges avec l'A7 et soulager la RN86 dans la traversée d'Oullins et La Mulatière, deux actions vont être engagées :

- la mise en place de dénivellations,
- la mise à 2 × 2voies de l'A45.

Le but de ces travaux est double :

- améliorer la circulation dans le Sud-Ouest de Lyon en réalisant une autoroute urbaine (A45) qui reliera l'A7 et le boulevard périphérique à la RN86 ;
- relier l'A45 à la rive gauche par la construction, à terme, d'un deuxième pont à Pierre-Bénite.

Sur l'ensemble du tracé, les problèmes de nuisances phoniques et paysagers seront traités.

Une délibération type, votée par les élus de la commune va déclencher très prochainement une procédure de concertation avec la population concernée (mise à disposition du dossier de consultation du projet et d'une cassette vidéo) et le démarrage de l'enquête publique.

Le bilan de ces opérations d'information de la population donnera lieu à une nouvelle délibération du Conseil Municipal.

La 9e femme du Conseil Municipal

Henriette ORSETTI

Nommée au Conseil Municipal suite à la démission de Jean-André Carras, pour motif professionnel, Henriette Orsetti a bien l'intention de "rattraper le temps".
Un temps qu'elle n'a pas perdu depuis les élections de mars 1989, puisque tout en ayant vu la porte du Conseil Municipal se refermer juste devant elle, elle siège depuis cette date comme membre associé dans deux Commissions : Education et Transports.
• La première, car elle est directement concernée (ses enfants, Isabelle et Jean-François, ont 16 et 19 ans).
• La seconde, puisque ne conduisant pas, Henriette Orsetti vit quotidiennement les problèmes des usagers des transports en commun.
Passionnée de couture et de mots croisés, cette native de Lyon, Brignairote depuis dix-sept ans, affirme avec sagesse que, selon elle, la première qualité d'un élu est de «savoir écouter pour mieux agir ensuite».
En plus des Commissions Education et Transports, Henriette Orsetti a intégré le groupe de réflexion Communication.

UNE SOCIÉTÉ DE CONSEIL POUR LE DÉVELOPPEMENT LOCAL

▽ Le diagnostic de situation
▽ L'enquête sur les attentes et les influences
▽ Le choix des axes et des projets stratégiques
▽ La politique de mise en œuvre : programmation, structures, communication.

Des missions réalisées auprès de différents acteurs du développement : villes, agglomérations, départements, chambres consulaires, grands projets...

Extraits des références : Eybens, Val de Reuil, Brignais, Syndicat d'agglomération de Boulogne-sur-Mer, Communauté Urbaine de Lyon. Département de la Savoie, CCI de l'Ain, Terminal Eurotunnel...

ACROLIS
STRATÉGIE DES COLLECTIVITÉS

110, cours Léon Tolstoï
69100 Villeurbanne
78 03 08 50

Bernard RIGALDIÈS
Raphaèle REMY

POUR VOS CADEAUX
ET VOTRE PLAISIR
PENSEZ MAROQUINERIE

R. VIVIER
maroquinier-bagagiste

138, rue Général de Gaulle
69530 BRIGNAIS - Tél. 78.05.08.15

mf
sa minssieux ferrand
Bâtiment T.P. - Entretien - Rénovation

13, Rue de Ronde — Tél. 78.05.38.57
69530 BRIGNAIS — Fax 78.05.30.12
Qualifications 100 - 1331 4 Etoiles

ACEMPE

DÉPANNAGE
RÉPARATION

SPÉCIALISTE FROID MÉNAGER

- Electro-Ménager toutes marques
- Plomberie
- Electricité

TÉL. 78.05.59.88
Chemin de l'Etang
69530 BRIGNAIS

En DIRECT

C'est avec Philippe Chabut, Adjoint à la Vie Culturelle et Associative, que Brignais Magazine inaugure la rubrique ''En Direct''.

Une rubrique réservée exclusivement aux élus qui vous permettra, au fil des numéros, de mieux connaître les projets, les ambitions de la commune.

Brignais Magazine : Depuis mars 1989, vous êtes Adjoint chargé de la Vie Culturelle et Associative. Quel a été l'impact des différentes manifestations organisées par votre Commission ?

Philippe CHABUT : Depuis dix-huit mois, nous avons organisé le concert de Noël 89 avec l'Orchestre de Chambre du Lyonnais dirigé par Philippe Fournier, deux représentations de la troupe Champagne et Satin dans la pièce de Robert Lamoureux ''Diable d'Homme''. Dans le domaine du jazz, Brignais a accueilli un groupe anglais, les ''Wheatley Hills Swing Band'' et tout dernièrement dans le style New Orleans, les ''Happy and Flagada Stompers''. Et n'oublions pas la Fête de la Musique. Pour chacune de ses soirées la salle de l'E.C.L. était pleine à 50 % ou aux deux tiers, pour une première année c'est encourageant. Quant à l'impact des expositions comme celle des sculptures de Richard Gross ou la présentation des œuvres des artistes Est et Ouest allemands, il est plus difficile à mesurer.

Une ville proche d'une métropole comme Lyon a-t-elle un ''droit culturel d'exister'' ?

Il n'est pas question de ''droit'' ou de ''non droit'', mais d'une volonté des élus, des associations et de l'ensemble de la population. Contrairement à l'idée qui persiste dans le subconscient collectif, il n'est pas de bonne culture que dans les métropoles. A nous de le prouver.

Justement, quel pourrait être le positionnement culturel de Brignais ?

Brignais n'a bien évidemment pas les moyens de rivaliser avec Lyon. Il faut jouer la complémentarité, la différence, trouver autre chose. Nous disposons d'une bonne infrastructure d'accueil avec l'E.C.L. Pourquoi ne pas attirer les répétitions de l'Orchestre de Lyon ou de jeunes compagnies de danse à la recherche de scènes. Nous devons faire connaître nos potentialités d'accueil et developper le partenariat avec les acteurs du milieu culturel régional, afin qu'ils pensent à nous.

''Intercommunalité et culture'', est-ce un non sens ?

Bien évidemment non. C'est 60 % de la réponse au problème culturel d'une ville comme Brignais.

...il n'est pas de bonne culture que dans les métropoles

Oui, mais quelle dimension souhaitez-vous donner à cette collaboration ?

Il faut différencier deux objectifs. Tout d'abord en matière d'enseignement. Si l'initiation, dans le domaine musical par exemple, doit rester dans le cadre des responsabilités de la commune, l'apprentissage supérieur qui nécessite des moyens plus importants doit se jouer à l'échelon intercommunal. L'idée de créer un orchestre de jeunes musiciens ou un conservatoire à Brignais est presque utopique. Si nous y associons la dimension intercommunale, le dossier devient crédible et a des chances d'aboutir.

Votre second objectif ?

Il consiste à répondre à notre problème de programmation en jouant sur la complémentarité des structures d'accueil de nos communes et en débloquant les moyens financiers nécessaires avec la certitude d'un public potentiel démultiplié.

Avez-vous déjà des contacts avec vos homologues du Sud-Ouest ? Sont-ils réceptifs à votre discours ?

Une réflexion est engagée avec Oullins et Saint-Genis-Laval. Je souhaiterais personnellement y associer des communes moins importantes comme Chaponost ou Vourles. Un projet de programmation ''tournante'' avec carte d'abonnement est à l'étude.

Les potentialités d'accueil et les possibilités financières de Brignais sont-elles à la hauteur de cette volonté culturelle ?

La réalisation de l'E.C.L. est un acquis incontestable. Aujourd'hui, c'est en terme d'investissement en ''programmation'' que nous devons trouver des solutions. Si les Brignairots continuent à montrer leur intérêt pour une animation régulière, les élus adapteront les besoins financiers à leurs attentes culturelles. (suite p. 24)

Du verre pour la Ligue contre le Cancer

Brignais sur la bonne voie

En janvier 1982, la Ville de Brignais signait un protocole d'accord avec le Comité Départemental du Rhône de la Ligue contre le Cancer pour la collecte du verre.

«Chaque année, nous collectons ainsi sur Brignais près de 70 tonnes de verre, soit une récupération annuelle de plus de 20 kg par foyer» précise Denise Chermette, Conseillère déléguée à l'Environnement.

Les sept conteneurs mis à la disposition des Brignairots sont relevés très régulièrement par l'entreprise Guérin qui transporte le verre.

Celui-ci est racheté par BSN qui le recycle et l'emploie sous une nouvelle forme. Le produit de cette vente (5.000 F/an environ) est alors reversé à la Ligue contre le Cancer.

Après enquête auprès de Robert Panet, Délégué du Service Récupération du Verre de la Ligue contre le Cancer, Brignais est bien placée dans le tableau des villes de 10.000 habitants... Mais peut mieux faire !

Dans cet objectif, la Commission Environnement, en relation avec la FRAPNA et les enseignants des écoles primaires de la commune, mène une politique de sensibilisation des enfants aux actions de collectes mises en place par la Mairie : verre, mais également papiers, cartons, chiffons et petits matériels (Emmaüs).

«Ce que nous recherchons déjà, c'est changer petit à petit notre comportement de consommateur et donc de ''producteur'' de déchets domestiques, dans la perspective de la mise en place sur Brignais d'un ramassage par conteneurs et par tri-sélectif» explique encore Denise Chermette.

Une réflexion qui devrait aboutir dans les prochains mois, en concertation avec le Syndicat de Traitement des Ordures Ménagères, présidé par Michel Thiers.

Où déposer votre verre usagé ?

- Angle route de Soucieu/rue Général de Gaulle.
- Rond-point rue Mère Elise-Rivet.
- Angle rue Simondon/chemin du Conchin.
- Boulevard des Sports (devant l'ancienne MJC).
- Place du Marché.
- Angle rue Paul Bovier-Lapierre/chemin de Chiradie.
- Complexe sportif (devant la salle polyvalente).

Attention : ne déposer dans ces conteneurs que du verre. Faïence, porcelaine et céramique ne fondent pas et doivent être éliminées manuellement.

Concours de fleurissement

Bouquet final

Comme chaque année, le Concours des Maisons et Balcons Fleuris intervilles s'est déroulé entre Brignais et Chaponost. C'est en juillet dernier, au plus fort de la floraison que le jury des deux communes composé d'habitants et d'élus (Marie-Thérèse Maucour et Anne-Marie Piegay pour Brignais) ont suivi le parcours des floralies.

«Cette appréciation réciproque du jury d'une commune sur le fleurissement de la commune voisine permet une réflexion plus libre, plus technique», précise Marie-Thérèse Maucour.

La proclamation officielle des résultats s'est déroulée le 30 novembre à Chaponost (le jury s'était réuni à Brignais cette année !) en présence des élus qui ont rappelé les efforts constants des Municipalités en matière de fleurissement et les prix obtenus au Concours Départemental (1er prix pour Chaponost, 2e prix pour Brignais).

Saison oblige ! la dotation des lauréats brignairots préparée par le service des Espaces Verts de la ville était essentiellement composée de bulbes.

Amateurs de fleurs, amoureux du jardinage, attention : l'année prochaine... un premier prix vous guette !

Lauréats 1990

Maisons fleuries :
1er hors concours (lauréat 1989) : M. et Mme Rolly.
2e : M. et Mme Beauve.
3e : M. et Mme Voisin.
4e : M. et Mme Minssieux.
5e : M. et Mme Jacquet.

Balcons fleuris :
1er : Mme Muston.
2e : M. et Mme Goegler.
3e : M. et Mme Bernet.

Michel Mercier, invité d'un jour du Canton

Un bel exemple d'intercommunalité

Signature du livre d'or en Mairie de Brignais.

"COURLY ou non COURLY
nous travaillons tous ensemble
sur les dossiers"

Jeudi 20 septembre, le numéro 1 du Département avait répondu à l'invitation des élus du Canton et entreprenait une visite marathon de la 11e circonscription du Département : un territoire de 4.500 ha qui regroupe 38.000 habitants et qui compte aujourd'hui près de 800 entreprises.

UNE DÉCOUVERTE SUR LE TERRAIN

Cette journée organisée à l'initiative de Michel Thiers, Conseiller Général du Canton et Vice-Président du Conseil Général, s'inscrit dans la démarche entreprise par le Président du Département, consistant à découvrir sur le terrain les dossiers débattus au sein de l'hémicycle de l'Assemblée Départementale et de s'imprégner de leur dimension humaine.

Du côté des Mairies, de nombreux élus étaient présents (Marcel Masson, Philippe Chabut, Paul Minssieux pour le Conseil Municipal de Brignais). Ils ont démontré d'une seule voix les potentialités de développement futur des quatre communes, les résultats déjà obtenus et ont exposé les grands projets du Canton nécessitant l'appui du Département.

DES OBJECTIF COMMUNS

Michel Thiers a ainsi rappelé son attachement à jouer la carte de la coopération intercommunale dans le cadre d'objectifs communs :

- désenclavement routier par le doublement de l'A45 et déviation du CD50,
- contournement Sud de Lyon,
- implantation du lycée du Sud-Ouest Lyonnais,
- aménagement du carrefour des 7 Chemins,
- création d'un stade nautique couvert,
- ouverture de la ligne SNCF,
- création du nouveau pont de Pierre-Bénite...

Après un accueil à l'Hôtel de Ville de St-Genis-Laval (chef-lieu de Canton oblige !), l'itinéraire de la visite conduisait entre autres, la délégation sur le site des Basses-Barolles, au centre ville, à la médiathèque (St-Genis-Laval), au nouveau groupe scolaire (propriété Baverez) (future Mairie de Vourles), à l'Espace Culture Loisirs et chantier du groupe scolaire de Rochilly (Brignais), en zone industrielle, crèche, collège et emplacement de la future résidence pour personnes âgées (Chaponost).

Au-delà d'une illustration des bonnes relations entre les Maires, cette journée a permis aux élus de renforcer la nécessité et l'intérêt du soutien du Conseil Général aux communes du Canton.

Devant la Médiathèque de St-Genis-Laval.

Avec Jean de Pascal, Maire de Vourles.

Une illustration des bonnes relations entre les élus du Canton.

En 1989 ou 1990, Brignais a pu entreprendre des réalisations grâce aux subventions du Conseil Général. Quelques exemples :
- *Groupe scolaire de Rochilly: 550.000 F*
- *Collège Jean Zay: 320.000 F*
- *Sport: ''Espérance et Vaillantes'' : 120.000 F*
- *Remise en état de la voirie : 50.000 F.*
- *Associations musicales : fonctionnement et achat d'instruments neufs : 48.500 F*
- *Scolaires : participation aux frais de transports : 2.000.000 F.*

POUR NOUS, LE MOINDRE DECHET INDUSTRIEL
EST UN POINT NOIR A VOTRE IMAGE DE MARQUE.

Eliminer les déchets est aujourd'hui une mission qui ne supporte pas le moindre défaut. C'est pourquoi, depuis 100 ans, nous développons toutes les qualités pour garantir chaque jour la protection de votre environnement.
Prise en charge totale, ponctualité et innovation font de MOS Déchets Industriels, le partenaire indispensable de votre entreprise, de l'enlèvement à l'élimination des déchets.
Déchets industriels - Déchets hospitaliers - Ordures ménagères - Déchets encombrants - Propreté urbaine. MOS met son savoir-faire au service de l'environnement pour que chaque point noir devienne vert.

ARA Communication

GARANTIR CHAQUE JOUR LA QUALITE DE VOTRE ENVIRONNEMENT. MOS

MOS. 29, rue Greuze. 69100 VILLEURBANNE. Tél. 78 03 50 37. Agences à Lyon-Vaulx-en-Velin. Grenoble. Valence. St-Etienne. Montluel. Annecy.

BRIGNAIS AMBULANCES

T. LOUIS

- MATÉRIEL OXYGÉNOTHÉRAPIE
- MATELAS IMMOBILISATEUR - ATTELLES
- ASPIRATEUR ÉLECTRIQUE DE MUCOSITÉS

24 h / 24 h
7 jours sur 7

V.S.L.
TOUTES DISTANCES

11, Route de Soucieu
69530 BRIGNAIS

72.31.60.94
Liaison Radio

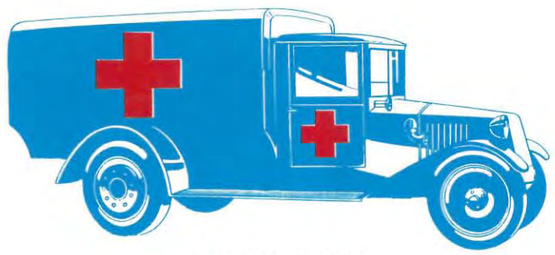

Entreprise Agréée

Au seuil de la décennie 90, nous avons mis en œuvre un programme d'accueil d'entreprises et de services. En dotant la ville de moyens d'action performants, je m'engage, au nom de l'équipe municipale, à donner une nouvelle dimension économique et urbaine à Brignais.

Michel THIERS

DOSSIER

ECONOMIE

Des entreprises, des emplois, dans un site de qualité

1990 : l'année des zones d'activités

Environnement et zones d'activités : la compatibilité existe

La nouvelle dimension du service urbanisme

Marc Valentin, Président de l'A.B.C.I.S.

Favoriser l'implantation des artisans

Bérard et fils : lauréat du trophée entreprise et qualité

Des entreprises, des emplois dans un site de qualité

En 1988, le parc d'activités de Brignais qui représente 15 % de la superficie du territoire communal, comptait près de 142.000 m² de locaux. Depuis cette date, plus de 47.000 m² ont été construits ou démarrés.

1988-1990 : 33% D'ACCROISSEMENT DU POTENTIEL ÉCONOMIQUE

« Parallèlement à cette augmentation de 33 % du potentiel économique, 800 emplois nouveaux ont été créés sur un effectif d'origine de 2.400 postes », ajoute Paul Minssieux, Adjoint aux Affaires Economiques.

Cette évolution est particulièrement sensible dans trois secteurs : tertiaire, production industrielle et extension d'entreprises existantes.

Depuis ces années, la Municipalité a refusé la politique au ''coup par coup'' et s'est attachée à gérer rationnellement cette ''réussite'' en faisant réaliser les études indispensables à un développement cohérent (pour un coût total inférieur à 1% du budget communal).

Début 90, Michel Thiers a mis en place, avec l'aide de son équipe d'élus et de permanents, une véritable ''stratégie d'action'' sur la zone d'activités.

Avec une zone d'activités de 144 ha dont le taux d'occupation avoisine les 65 %, un accroissement très significatif des implantations (200 implantations en 89 contre 168 en 1987 et 50 en 1983) et un fichier très important d'entreprises en attente de terrains, le poids économique de Brignais est reconnu désormais bien au-delà de l'Ouest Lyonnais.

1990 : UN PLAN POUR LE PARC D'ACTIVITÉS

« Les villes ont besoin des entreprises, les entreprises ont besoin des villes ». C'est sur ce constat de complémentarité et pour accompagner et favoriser cette nouvelle phase de développement que la Municipalité a entrepris une politique de requalification et de renforcement de l'attractivité de ses parcs d'activités.

« Il existe à Brignais un potentiel important de terrains réservés à l'activité économique, un Plan d'Aménagement et d'Equipement devra le rendre exploitable ».

Paul Minssieux, Adjoint aux Affaires Economiques.

Voté lors du Conseil Municipal du 22 juin 1989 ce PAE prévoit un investissement public de 31 millions de Francs sur dix ans.

Un plan ambitieux, certes, mais qu'il faut relativiser. Lorsque l'on sait que la taxe professionnelle rapportera en 1990 plus de 12 millions de Francs à la collectivité, on comprend mieux que la Municipalité souhaite mettre tous les atouts de son côté pour ne pas rater le rendez-vous avec les nombreuses entreprises candidates à l'implantation ou les locales en extension.

Des entreprises particulièrement motivées par une situation géographique de valeur et par une taxe professionnelle inférieure à celle de la COURLY et qui représente 60 % des impôts collectés sur la commune.

« Une évolution rapide ne veut pas dire anachronique. Le Conseil Municipal est très conscient de cette nécessité de maîtrise et s'attache par ses actions à ne pas défavoriser une population par rapport à une autre », conclut Paul Minssieux.

Favoriser l'implantation des artisans

Lors de la réunion du 19 janvier 1990 regroupant les industriels, commerçants et artisans, la Municipalité avait souhaité jeter un œil neuf sur les problèmes de l'artisanat à Brignais. Alors que les autres composantes de la vie économique sont structurées en associations, il n'existe rien au niveau artisanal alors que celui-ci représente environ 10-11 % de l'activité économique locale.

L'idée de la création d'une zone artisanale fut évoquée et une commission a été créée pour favoriser l'implantation des artisans. Après étude des dossiers les demandes d'implantation émanaient plutôt de P.M.E étant donné les surfaces d'exploitation recherchées (1.500 à 3.000 m²), alors que l'artisan souhaite des surfaces plutôt voisines de 500 m². L'idée de zone artisanale n'est pourtant pas enterrée.

« Le souhait de l'équipe municipale serait aussi que les nombreux artisans de Brignais puissent s'organiser en association car ils sont les témoins actifs de la vie économique de notre cité », conclut Louis Rolland, Conseiller Municipal délégué à l'Artisanat.

1990 : l'année des zones d'activités

Après une phase préalable d'études urbanistiques et techniques conduites par Babylone Avenue, le diagnostic et les recommandations émises par le Cabinet Conseil ont permis à la Municipalité d'élargir son domaine d'intervention.

UN NOUVEAU VISAGE POUR LES PARCS D'ACTIVITÉS

En votant un plan d'aménagement et d'équipement de 31 millions de Francs sur dix ans, la Municipalité a entrepris un gros travail de restructuration des zones d'activités : désenclavement des parcelles par la création de voies, assainissement par la pose de réseaux, travaux qui vont rendre constructibles de nouveaux terrains du Parc d'Activités.

Parallèlement, afin de maximiser les investissements du P.A.E. sur la zone industrielle, d'affiner les objectifs de la Municipalité en matière de sélection des nouvelles implantations, une mission d'assistance technique a été confiée à la Société d'Equipement de la Région Lyonnaise.

L'intervention de la SERL (sous forme de Société d'Economie Mixte) permettra, par ses compétences en matière d'aménagement et son poids financier, de démultiplier et d'optimiser l'impact de la stratégie municipale en matière de développement économique.

UN P.O.S. ''VERT''

« Associer dans tous les projets qualité architecturale, environnement et développement industriel », tel est le nouvel objectif que s'est donné le Département Urbanisme lors de la délivrance des permis de construire.

Le Plan d'Occupation des Sols, actuellement en révision impose désormais à tout pétitionnaire des normes précises en matière de qualité architecturale et de traitement des espaces extérieurs par végétalisation.

Brignais travaille aujourd'hui en amont, en concertation avec les architectes, les paysagistes et maîtres d'œuvre des entreprises pour obtenir avant tout dépôt de permis de construire, un projet répondant à ces nouvelles ''exigences''.

LE BOIS DES CÔTES : UNE PREMIÈRE

Avec la réalisation en régie de l'opération d'aménagement du secteur du Bois des Côtes (Parc des Aigais) la Ville de Brignais réalise une première.

D'une superficie de 2,2 ha bordés par l'A45 et la voie de chemin de fer, ces terrains ont été acquis et aménagés par la Ville.

Une opération bouclée en l'espace de six mois. Commercialisé en majeure partie, le site accueillera en milieu d'année 1991 de nouvelles entreprises sur la commune dont Prelyo : société spécialisée dans la fabrication de micro condensateurs (actuellement implantée sur St-Genis-Laval).

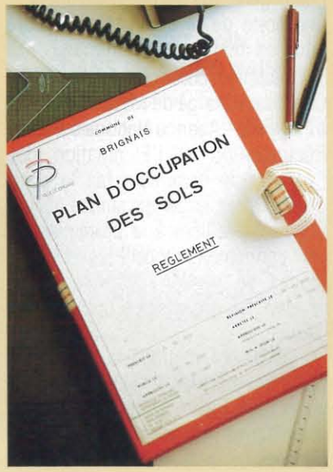

4 QUESTIONS A

Marc Valentin président de l'ABCIS

Brignais Magazine : Qu'est-ce que l'ABCIS ?

Marc Valentin : L'ABCIS est une association qui regroupe les industriels des zones d'activités Sud, Centre et Nord de Brignais. 94 sociétés sur 130 recensées sont membres à part entière.

Quel est le rôle de l'ABCIS ?

Notre association poursuit plusieurs buts. D'une part, promouvoir les industries brignairotes par des actions telles que le ''Forum des Entreprises'' ou l'édition du ''Qui fait quoi'', un guide des entreprises de Brignais. D'autre part, se présenter comme un groupe de concertation vis-à-vis de l'environnement des entreprises (pouvoirs publics, municipalités, partenaires économiques...).

Nous avons également créé trois commissions : urbanisme, sécurité, et promotion.

Quelles sont les actions futures envisagées par vous et les membres de l'ABCIS ?

Nous souhaitons créer une dynamique du Sud-Ouest Lyonnais afin de contre-balancer l'Est de la métropole régionale. Cela passe par une promotion accrue, en collaboration avec les associations d'entreprises des zones de Saint-Genis-Laval et de Chaponost.

De plus notre ''Forum des Entreprises'' est appelé à se renouveller tous les deux ans, c'est une vitrine des entreprises. Le dernier Forum en date, au mois de septembre, a été un véritable succès puisque il a attiré près de 4.000 visiteurs.

En quoi l'ABCIS a-t-elle une fonction novatrice ?

Nous avons été parmi les premiers à éditer un guide des entreprises, depuis il a été maintes fois copié. Notre Forum attire également les convoitises, son succès a fait beaucoup de bruit et beaucoup nous l'envie.

ABCIS

Environnement et zones d'activités

La compatibilité existe

« Quels que soient les efforts réalisés et les technologies propres mises en service par les industriels pour minimiser la production des déchets, il en subsiste obligatoirement. Il est donc indispensable de contrôler leur devenir afin de garantir au mieux notre cadre de vie ».
Michel THIERS

La Ville de Brignais a lancé en mai dernier une réflexion sur la gestion des déchets industriels produits sur le territoire de la commune.

DES RÉSULTATS SIGNIFICATIFS

Sur les 182 entreprises à qui était adressé le questionnaire 35 % ont répondu « un pourcentage équivalent à 73 % du nombre des emplois des entreprises interrogées », précise Sylvie Giagnorio, Déléguée Entreprises au sein du Département Urbanisme.

« Mieux appréhender la nature des déchets produits, formuler un diagnostic des insuffisances, lister les besoins des entreprises... pour rechercher des solutions adaptées... », tel était le but visé par l'opération menée conjointement par les Commissions Environnement, Affaires Economiques et le Département Urbanisme.

UN GUIDE ADRESSÉ A TOUS LES INDUSTRIELS

De cette action novatrice de sensibilisation est né le guide ''Comment mieux gérer vos déchets industriels'' ; une sorte de fil conducteur élaboré pour les industriels de Brignais.

Réalisé en collaboration avec Rémy Chabrillat (Chargé de Mission Industrie à l'ANRED - Agence Nationale pour la Récupération et l'Elimination des Déchets), le document fait le point dans un premier temps sur les obligations légales liées à la protection de l'environnement, rappelle les différents modes de gestion des déchets et recense les organismes publics concernés.

Délibérément pratique, la seconde partie fait état des entreprises spécialisées dans l'élimination des déchets, sous forme de carnet d'adresses classées.

Bérard et Fils lauréat du Trophée Entreprise et Qualité

Michel Thiers a remis officiellement le 1er Trophée ''Entreprise et Qualité de la Ville de Brignais'' aux Etablissements Bérard et Fils, spécialisés dans la tôlerie de précision, découpage, emboutissage et pliage CNC (voir notre article Numéro 1 page 25). Au cours de son allocution, Michel Thiers a tenu à citer les autres entreprises, nominées pour ce 1er Trophée :
• Filgom
• Foncialy
• Pouzol
• Vincent.
Une mention spéciale a été décernée à l'entreprise Vincent (construction de machines spéciales, réalisations industrielles, ingénierie) récemment implantée sur la commune.

La nouvelle dimension du service urbanisme

Préparé conjointement par le Service Information et Communication et le Service Urbanisme avec l'aide des Services Techniques ''l'Espace Rencontre'' de la Ville de Brignais a bien rempli sa mission pendant les deux journées du 2e Forum des Entreprises.

Cette année, la Municipalité avait souhaité mettre l'accent sur la nouvelle organisation du Service Urbanisme : une évolution rendue nécessaire par le développement important du secteur économique, par la perspective des projets du centre-ville et par la volonté marquée de la Ville « d'être toujours plus sur le terrain ».

Dirigé par Jean-Luc Chambefort (qui devient également responsable de l'ARCEVI), le Département Urbanisme intègre aujourd'hui en plus de sa mission traditionnelle, trois nouvelles dimensions :
• Développement économique/ relations avec les entreprises en la personne de Sylvie Giagnorio.
• ARCEVI, OPAH et revitalisation du centre-ville en la personne de Catherine Merland.
• Instruction des permis de construire, amélioration des outils réglementaires en la personne de Jean-Lou Mercier.

Depuis le début de l'année, le nouveau Département Urbanisme présente à son actif entre autres, les premières opérations d'aménagement et de commercialisation de terrains d'activités en gestion communale directe, soit :
5.300 m² aux Ronzières
22.000 m² aux Bois des Côtes.

A COMME ASSOCIATION

Dans la grande tradition du début de siècle à l'image d'Auxerre et de la Jeunesse Auxerroise, de Limoges et du Cercle St-Pierre, d'Orthez et de l'Elan Béarnais, l'Espérance et Vaillantes de Brignais appartient au patrimoine social, culturel, sportif... de la ville.

80 ans et toujours "Vaillantes"

Créée officiellement en 1911, l'Espérance et Vaillantes est la première association sportive culturelle à s'occuper des jeunes, à une époque où ce n'était pas fréquent. Cette création, on la doit au Vicaire de Brignais l'Abbé Devaux qui met en place une section gymnastique et musique. A cette date Brignais compte 2.000 habitants et la toute jeune association recense déjà une centaine de membres.

Apprendre à se mesurer aux autres.

En 1919 tout de suite après la guerre, Fernand Pariset âgé de 14 ans fait redémarrer l'association aidé par François Grillon et les familles Dorier et Barnola.

Ainsi de 1920 à 1940 de nouvelles activités voient le jour : deux sections sportives, football et basket, et une section théâtre.

UN ESPRIT SAIN DANS UN CORPS SAIN

La philosophie de l'Association vise à instaurer un esprit de challenge qui est bon pour le développement de l'enfant. Apprendre à se mesurer aux autres, à cultiver l'esprit de dépassement de soi, à entretenir des relations sociales entre individus sont de formidables moyens de préparation à la vie future de l'enfant.

Mais l'objectif est également de permettre aux jeunes de pratiquer leur sport jusqu'au plus haut niveau. C'est la raison pour laquelle chaque section sportive est affiliée à la Fédération Française correspondante avec l'agrément de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports.

DES RÉSULTATS

Les efforts menés depuis sa création portent régulièrement leurs fruits. Aujourd'hui cela se traduit par la présence de sportifs renommés licenciés dans l'Association et par un encadrement qualifié. Ainsi l'Association peut se targuer d'avoir des membres comme :

- Guy Tisserand, champion olympique de tennis de table des jeux pour handicapés.
- Isabelle Blanc, vice-championne de France de GRS.
- Géraldine Bailly-Comte, championne 1990 de la Fédération de GRS dans la catégorie ''minimes''.

L'encadrement est assuré par des bénévoles qualifiés (diplômés d'Etat, UREPS, anciens et anciennes d'équipes de France) :

- La GRS est prise en charge par Véronique Sanchez.
- Le tir à l'arc par Michel Berger, conseiller technique régional.
- Le tennis de table par André By, entraîneur diplômé...

Ainsi, c'est dans les performances de ses licenciés et dans le dynamisme de ses responsables notamment grâce à son Président André Viret que l'Espérance et Vaillantes puise son éternelle jeunesse.

Souhaitons-lui encore longue vie et de belles festivités d'anniversaire.

1911 : Création de l'Association.
1941 : Création d'une section féminine de gymnastique.
1950 : mise en place du concept gym-détente, ancêtre de la gym-loisirs telle que nous la connaissons aujourd'hui.
1970 : Ouverture d'une section GRS (gymnastique rythmique et sportive, ballons, cerceaux, rubans...) et d'une section tir à l'arc.
RENTREÉE 1990 : Viennent s'ajouter aux nombreuses activités de l'Association, une section danse classique, une section modern'jazz et une section groupe folklorique. Ce dernier est ouvert à tous les âges de 5 à 80 ans.

PORTRAIT D'UN CHALLENGER

MEZZO
Mezzo permet de présenter simultanément vos différentes informations municipales.

FESTIVAL
Son oriflamme en tête de mât se pare des couleurs de votre ville. Festival affiche la vie culturelle et artistique de votre cité.

CALICOT
Quand l'information est à la fête, Calicot répercute l'événement et pavoise votre ville.

Promouvoir l'image de la cité,
Informer,

le mobilier urbain est un véritable support de communication pour les villes.
D'une conception nouvelle et adaptée, la gamme Sirocco répond aujourd'hui aux attentes et aux besoins des collectivités.

Originalité des lignes,
Qualité des matériaux,
Rigueur et souplesse d'intervention des équipes,

Sirocco propose un nouveau paysage pour la communication des villes.

EDITOFLASH
Journal d'infos électronique, signé Sirocco. D'une conception totalement nouvelle, d'un design particulièrement attractif, Editoflash assure une diffusion à la carte de tous vos messages.

VENUS 90
Point de repère essentiel, Vénus 90 informe nuit et jour.

CARROUSEL
Cette colonne d'information permet d'accueillir l'affichage libre au cœur de votre cité.

SIROCCO
MOBILIER URBAIN

LE MOBILIER URBAIN VERSION CONCURRENCE

FORMULE FRANCE

131, rue André Le Nôtre - Ville Active
B.P. 2090 - 30904 NIMES CEDEX
Tél. : 66 29 12 12
Télex : 480 820 F
Télécopie : 66 29 7164

Bourse de l'aventure
A vos projets

En 1990, la Ville de Brignais crée pour la première fois la ''Bourse de l'Aventure'' : pour bénéficier de ces ''petites participations'' il faut impérativement être Brignairot et présenter un projet à caractère sportif, culturel, social ou humanitaire. Tant en France qu'à l'étranger.

En course avec l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries de Strasbourg.

LAURENT MACHABERT :
''Participer à la course croisière de l'EDHEC''

Laurent Machabert, ainsi que neuf étudiants de sa promotion venus des quatre coins de France, ont pris part à la 22e course croisière de l'EDHEC.

La Ville de Brignais, par l'intermédiaire de la Bourse de l'Aventure, a apporté une petite contribution au financement de leur bateau avec d'autres sponsors comme Elf, Clauger, Servitherm, le Yacht Club de Strasbourg...

Les neuf jeunes, grâce à leur courage et leur acharnement, ont réussi à terminer 33e sur 114 et ceci sans ''casse''.

FLORENCE VAN DEN BROECK et JOCELYNE POLOCE :
''Vivre au rythme d'un dispensaire africain''

C'est dans le cadre de leur stage d'élève infirmière que Florence Van Den Broeck et Jocelyne Poloce sont parties six semaines en Afrique.

Début juillet Florence et Jocelyne s'envolent respectivement pour le Togo et le Burkina Fasso. Florence rejoint un dispensaire à Aledjo, petit village de brousse au Nord, alors que Jocelyne effectue son stage au centre médical de Yako.

« C'est avant tout une leçon d'humanisme que l'on prend en Afrique au contact d'une population accueillante et chaleureuse », affirment aujourd'hui ces deux futures infirmières la tête encore pleine de souvenirs et d'images d'Afrique.

Florence Van Den Broeck au dispensaire d'Aledjo.

CHRISTOPHE MARCHEWKA de l'Association Africacœur :
''Aide et formation au Rwanda''

Africacœur est une association à but humanitaire qui a pour objectif de venir en aide aux pays africains.

L'aide de la Bourse de l'Aventure a été accordée à Christophe Marchewka en tant que Brignairot et membre d'Africacœur.

Cette année la mission d'Africacœur comportait deux actions :

- Approvisionner en eau potable la commune de Karengera au Rwanda.
- Offrir une bourse à un étudiant rwandais pour suivre une formation à l'IES (Institut d'Etudes Sociales) à Lyon.

POURQUOI, COMMENT ?

Chaque année, de nombreuses demandes de subventions arrivent en ordre dispersé en Mairie.

Il devenait urgent d'organiser et de canaliser ces demandes pour des attributions équitables. Une Commission a donc été chargée de définir les critères de sélections des projets.

Composée de Marcel Arnaud (Social Jeunes), Gérard Berticat (Finances), Philippe Chabut (Culture) et Franck Desgeorges (Jeunes), la Commission de la Bourse de l'Aventure a la mission de départager les candidats.

« En 90 un budget de 10.000 F avait été alloué à l'opération, un commencement précise Gérard Berticat, la dotation devrait connaître une augmentation en 91 ».

Enfin, pour l'année à venir, un des souhaits des élus est de mettre en place un principe de parrainage pour chaque dossier présenté.

A tous les jeunes de Brignais, vous avez jusqu'au 31 mars prochain pour argumenter votre dossier de présentation. Si l'aventure vous tente...

Bourse de l'aventure

Envoyez vos dossiers à l'adresse suivante : Commission des Jeunes Mairie de Brignais 69530 BRIGNAIS

10e anniversaire

Mais oui ! dix annés se sont écoulées depuis que Bernard Forest ouvrait son studio de photographie. Dès lors une merveilleuse aventure démarrait.

Dix années pendant lesquelles B. Forest n'a eu de soucis que de vouloir ''coller'' à un marché en pleine évolution et de satisfaire aux besoins d'une clientèle de plus en plus vaste.

Il y a trois ans, un premier grand pas était accompli avec l'acquisition de son premier laboratoire de développement couleur. Ce nouvel outil allait marquer le début d'une nouvelle ascension, engendrant une forte augmentation du volume travaux, et de nouveaux marchés (industriels, scolaires, mariages...).

Très rapidement un deuxième laboratoire devenait nécessaire : encore plus performant ! ! !

Grâce à ce nouvel investissement, B. Forest évolue aujourd'hui en parfaite autonomie puisque son labo lui permet d'absorber et de traiter jusqu'à 50 pellicules en une heure, d'effectuer les retirages et agrandissement (15 x 21) en quelques minutes tout en respectant une parfaite qualité de tirage. (Label service contrôle qualité KODAK express).

Afin de célébrer dignement cette 10e BOUGIE et remercier tous les clients qui ont su nous accorder leur confiance, le magasin sera en fête du 2 décembre 90 au 15 décembre 90. Une foule de cadeaux, de promotions, de surprises et de prix anniversaire vous sera réservée.

L'œil sur eux

« Le modeste magasin d'il y a dix ans est devenu, grâce à un dynamisme de tous les jours, une véritable petite entreprise où trois personnes en assurent le bon fonctionnement. »

A l'accueil, le plus souvent, vous rencontrerez MAGALI, dont le sourire et la gentillesse font oublier qu'elle n'a qu'un peu plus d'un an d'ancienneté.

On la voit moins souvent, mais elle assure avec grande efficacité l'exigeant travail de comptabilité du magasin, c'est Nadine FOREST.

Bernard FOREST assure, lui, toute la partie technique (labo, prise de vues, reportages, mariages, portraits...).

Kodak EXPRESS
SERVICE CONTRÔLE QUALITÉ

78.05.56.35

Réunification

Le point de vue

de Christiane Boute, Conseillère Municipale à la Vie Européenne

Le 3 octobre 1990, notre ville jumelle d'Hirschberg a fêté la réunification allemande en présence de Michel Thiers, Maire de Brignais, et de Patrick Degaches, Vice-Président de l'Association du Jumelage.

Ce 3 octobre 1990, quarante et un ans après sa division, l'Allemagne redevient unie. Mais elle renaît autre, fédérale, démocratique, solidement ancrée à l'Ouest.

C'est à Berlin, où naquit l'empire bismarkien, redevenue aujourd'hui capitale, qu'est proclamée le 3 octobre l'unité allemande. C'est dans le Reichstag, symbole d'une République mise à feu et à sang par le nazisme, éventrée par le communisme mais finalement triomphante que le 4 octobre Helmut Kohl prononce son premier discours de Chancelier de l'Allemagne unie.

L'unification allemande est avant tout le triomphe d'un droit : le droit des peuples de disposer d'eux-mêmes. C'est en franchissant l'Elbe par centaines de milliers, après avoir plébiscité l'unité aux élections du 18 mars, que les Allemands de l'Est ont forcé la main aux cousins de l'Ouest avides de partager leur identité et leur prospérité.

Pour la première fois de son histoire, l'Allemagne se reconstruit avec les autres, sans l'alliance atlantique. Mais sans la Communauté Européenne l'unification n'aurait pas été possible. Ce 3 octobre est le triomphe posthume de Konrad Adenauer.

Mais l'histoire n'a jamais dit son dernier mot. Cette nouvelle configuration européenne impose une plus grande intégration communautaire garante de paix et de prospérité.

Elle impose une politique de solidarité plus grande envers l'autre Europe qui tangue, afin de lui rendre visible l'horizon communautaire.

L'unification allemande doit nous inciter à être plus présents aux prochains rendez-vous de la ''construction européenne'', et comme l'annonçait M. Javier Perez de Cuellar, Secrétaire Général de l'ONU, à l'émission ''7 sur 7'' : « Je voudrais bien voir l'Europe jouer un rôle à la fois politique et économique. Une présence de l'Europe permettrait de résoudre les problèmes mondiaux d'une façon plus équilibrée ».

Cet appel nous met, citoyens brignairots, Français et Européens, devant nos responsabilités face aux échéances du mois de décembre.

En effet, les 14 et 15 décembre se tiendra à Rome une réunion du Conseil Européen (sommet des Chefs d'Etats et de Gouvernements) consacrée à l'évolution institutionnelle de la Communauté Européenne.

- Mise en place de l'Union Economique et Monétaire (U.E.M.).
- Création de l'Union Politique et mandat donné pour cela au Parlement Européen.

Sans union économique, monétaire et politique, la construction européenne ne pourra se faire.

Pour vous aider à découvrir cette CEE qui se construit, et à quelques mois de l'échéance de 1992, dès décembre dans votre Bibliothèque Municipale, vous pourrez consulter dans le cadre de la création d'un espace européen, des ouvrages sur la communauté et découvrir nos partenaires européens à travers leur littérature, leur art et même leur gastronomie.

La sécurité dans la ville

(suite de la page 5)

blème ponctuel. Pour Marcel Arnaud, adjoint délégué aux affaires sociales, le Comité est un moyen intéressant de prévention, malgré tout ce n'est pas le remède miracle. Il permet néanmoins d'accéder à certains moyens de financement pour régler certaines actions.

Parallèlement à ce Comité de Prévention, les animations jeunes organisées dans la ville par l'intermédiaire des éducateurs de rue, ainsi que les animations ''au pied des immeubles'', entrent dans le cadre de la prévention. Il en est de même pour le Pass' Loisirs (municipalité) et les camps de vacances mis en place par le Centre Médico-Social.

On le voit, la sécurité à Brignais passe par une prévention tous azimuts. Et si finalement la délinquance n'est pas plus active dans la commune c'est peut-être parce que de tels moyens ont été mis en place par le maire et l'équipe municipale de la ville.

Les 10 commandements du citoyen brignairot.

1 Je m'interdis de détériorer les biens publics, le patrimoine communal et l'environnement.

2 Je signale à la gendarmerie ou à la police municipale tout événement de nature à troubler la sécurité de mes concitoyens.

3 Je m'interdis tout dépôt d'immondices hors des emplacements réservés.

4 Je me garde de stationner de façon anarchique ou qui pourrait troubler la circulation.

5 Je respecte les places de parking mises à ma disposition.

6 Je m'interdis tout terme outrancier à l'encontre des agents de la force publique.

7 Je m'engage à payer les procès verbaux qui auraient été émis à mon encontre.

8 Je m'interdis tout tapage nocturne qui pourrait troubler la paix de mes concitoyens.

9 Je m'engage à n'inscrire aucun graffiti sur les murs et édifices communaux ou privés.

10 Je me sens responsable de ma sécurité et de celle de l'ensemble de mes concitoyens.

Joannès Crouzet *Françoise Colliat* *Louis Musy*
Leur travail s'inscrit pour toujours dans l'histoire de la musique à Brignais.

Qu'entendez-vous par ''besoins financiers'' ?

A titre indicatif pour les communes de notre importance, le budget culturel représente généralement 10 % du budget global. Oullins avec ses 17 % est un cas, disons unique, pour une ville de 27.000 habitants. Encore une fois, il est essentiel de raisonner en fonction des objectifs prioritaires de Brignais :

1. L'enseignement : nous préparons l'avenir de nos enfants.
2. Les parcs d'activités : le développement économique de Brignais avec la création d'emplois est une source directe de richesse pour la commune.

Mais n'oublions pas le droit à la culture de chacun.

Comment fonctionne le secteur culturel à Brignais. Quel est le rôle de chacun : Mairie, O.C.B., Associations... ?

Avec des statuts refondus récemment, l'O.C.B. est désormais un office technique de gestion de structures, de propositions et de suivi de projets. Il a un rôle d'interface entre la Municipalité et les associations ou porteurs de projets pour la commune.

La Ville ne doit intervenir alors qu'en tant que producteur pour les dossiers qui auront été sélectionnés.

Le milieu associatif est très fort à Brignais.

C'est un atout, une richesse de plus pour la commune. La Municipalité en est très consciente et ne se contente pas d'attribuer ''arbitrairement'' les subventions. Chaque année, des efforts supplémentaires sont faits pour appuyer les initiatives des associations : création du BIP dont une des raisons d'être est de favoriser leur communication, subventions pour événements exceptionnels comme pour le 40e anniversaire de l'ASB et le 130e de l'Harmonie Municipale, appuis techniques via les services communaux, sans oublier la mise à disposition de locaux pour le BIJ (qui abrite l'Association Jeudi et Dimanche) ou pour l'ARCEVI...

Ces efforts financiers profitent à l'ensemble des associations.

Les bénévoles représentent l'essence du milieu associatif.

Notre objectif est de travailler en totale synergie et de leur permettre de s'exprimer. Désormais pour tout spectacle, chaque lever de rideau sera assuré par une association. C'est une façon de rendre hommage au travail de tous ces bénévoles.

Je pense particulièrement à trois d'entre eux qui nous ont quittés cette année et qui ont beaucoup œuvré au sein des associations musicales :

- Françoise Colliat, ancienne Présidente de l'Ecole de Musique,
- Joannès Crouzet, ancien responsable de l'Harmonie Municipale et Président d'Honneur de l'Association Musicale,
- Louis Musy, de la Chorale du Tourdion (dont la voix sera difficile à remplacer).

Chacun à sa manière, sans sectarisme mais avec discrétion et détermination, a réalisé un travail qui s'inscrit pour toujours dans l'histoire de la musique à Brignais.

Michel Thiers a obtenu du Département une subvention de plus de 160.000 F pour les écoles de musique du canton. Pouvez-vous compter sur d'autres aides ?

Michel Thiers étant Vice-Président du Conseil Général, nous possédons un bon avocat pour plaider nos dossiers, ce qu'il fait avec compétence et efficacité.

Avec de bons projets intercommunaux, nous pourrions obtenir des aides supplémentaires du Conseil Général et de la Région. Mais il faut aussi s'ouvrir à d'autres formes de financement comme le partenariat avec les entreprises de Brignais qui pourraient monter des événements promotionnels ou des opérations de relations publiques sur des spectacles de notre programmation, choisis en concertation.

A quand la première saison culturelle de Brignais ?

Il faudra patienter encore quelques mois. L'objectif est fixé à la rentrée 91.

1% pour une sculpture

En 1989 le Ministère de la Culture invitait par décret les communes à consacrer 1 % de leur budget de fonctionnement à l'acquisition d'une œuvre d'art. Après avoir auditionné les onze candidats à la réalisation de cette ''œuvre extérieure'', le jury brignairot, composé de trois élus et de dix membres associés non élus, retenait au second tour le projet de Jean-Paul Brochot. Les quatre autres projets sélectionnés lors du premier tour feront l'objet d'une exposition à l'E.C.L. à l'occasion de la cérémonie d'inauguration de cette sculpture qui sera implantée dans le parc de l'Hôtel de Ville.

Ets Bérard et Fils

Deux générations de tôliers

Septembre 1990, les Etablissements Bérard et Fils reçoivent le prix ''Entreprise et Qualité'' de la Ville de Brignais lors du Forum des Entreprises.

Cette distinction vient couronner un entrepreneur qui a su, dans son travail comme dans l'environnement de son entreprise, développer une priorité qui lui est chère : la qualité.

LA CLÉ DE LA RÉUSSITE

En se lançant dans la serrurerie au lendemain de la guerre, Adrien Bérard, le père de Daniel, n'en escomptait pas tant. Pas plus, quand, en 1960, il adjoint quatre personnes à son unique ouvrier et se lance dans la serrurerie à l'échelle industrielle.

La clé de la réussite est, pour les Etablissements Bérard et Fils avec l'arrivée de Daniel dans l'entreprise familiale, l'orientation vers le marché de la tôlerie, au début des années 70. Entre 1973 et 1975, les Bérard investissent dans ce qui est aujourd'hui leur raison d'être : la tôlerie de précision. Entre-temps, en 1972, ils se sont installés à Brignais, dont ils ne bougeront plus, et emploient douze personnes.

1976-1978, c'est le temps des voyages pour Daniel Bérard, qui visite les usines de tôlerie au Japon, aux Etats-Unis. A la suite de quoi il décide d'équiper l'entreprise brignairote de machines à commande numérique. Depuis, douze années se sont écoulées au rythme de l'achat de nouvelles machines toujours plus performantes dont un centre de pliage automatique unique en France.

En 1990, ce sont 50 personnes qui travaillent sur 2.000 m² de surface.

''ON NOUS PREND POUR DES MARÉCHAUX-FERRANTS''

Aux Etablissements Bérard on travaille avec minutie à grande échelle. Une pièce est d'abord conçue sur un écran d'ordinateur par des programmeurs spécialiés en CAO (Conception Assistée par Ordinateur) et en DAO (Dessin Assisté par Ordinateur). De là, les programmes sont envoyés directement dans les centres de commandes numériques des machines. Ces machines se chargent ensuite de fabriquer eux-mêmes les pièces commandées. Des pièces qui peuvent se révéler minuscules. Ainsi, il est possible de concevoir et de faire exécuter des objets d'une taille inférieure à 5 mm² et d'une épaisseur ne dépassant pas le 1/10 d'un millimètre.

Alors quand quelqu'un dit à Daniel Bérard qu'il est un peu comme un maréchal-ferrant, il bondit. Et c'est bien compréhensible, aujourd'hui les clients des établissements Bérard sont : l'Aérospatiale, le TGV Atlantique, l'Armée Française et tous les grands de l'automobile et de l'informatique...

L'entreprise a accru son chiffre d'affaires de près de 30 %, pour atteindre 35 millions de francs par an. Depuis 1988, ce sont 16 millions qui ont été consacrés à l'investissement. Vous avez dit maréchal-ferrant ?...

UN TRAVAIL DE QUALITÉ DANS UN ENVIRONNEMENT DE QUALITÉ

Grâce à des postes informatiques disséminés dans l'usine, Daniel Bérard peut répondre en trente secondes à toutes les demandes qui pourraient lui être faites, du prix de revient d'une pièce à l'avancement des travaux d'une autre.

« Nous sommes amenés à faire de la qualité, alors il nous faut travailler dans un environnement de qualité », déclare M. Bérard. C'est pour cela qu'il attache une grande importance à l'aspect extérieur et intérieur de ses locaux. C'est également dans ce sens que vont les projets d'extension de son entreprise qu'il compte mettre à exécution dans les années à venir.

1.500 m² supplémentaires qui lui permettraient de recentraliser l'ensemble de ses activités tout en créant une quinzaine d'emplois.

Des projets d'extension, la mise en place depuis le 15 octobre dernier (avec quatre autres entreprises du Sud-Ouest Lyonnais) d'un centre de formation à la tôlerie pour les jeunes demandeurs d'emploi, l'achat dans un avenir proche d'un laser pour la découpe et la soudure des pièces, où s'arrêtera Daniel Bérard dans sa quête de la qualité ?

innovation
construction

OCGR
ingénierie

PAS

GROUPE
OCGR

DEPUIS DES ANNÉES

LE **GROUPE OCGR**

TRAVAILLE

AVEC VOUS
PARMI VOUS
POUR VOUS.

Deguilhem
OCGR DEGUILHEM PROMOTION S.A.

NERCO

OCGR
SANTÉ

OCGR sa
Siège social :
129, chemin du Moulin-Carron B.P. 168 69132 ECULLY CEDEX. Téléphone : 72.20.61.00. Téléfax : 78.47.53.13. Télex 900665 F

OPPOSITION

Page rédigée sous la responsabilité des élus de l'opposition

Budget 1990, contre...

Sans opposition systématique
qui pourrait laisser penser à un comportement borné,
il nous arrive fréquemment de voter avec la majorité du Conseil
Municipal quand nous estimons que l'objectif des propositions
rejoint l'amélioration de vos conditions de vie.
Néanmoins, le vote du budget ne peut en aucun cas
recueillir notre approbation. Pourquoi ?

Le budget est forcément :
• le reflet d'une politique qui n'est pas la nôtre,
• le financement d'un programme qui n'est pas le nôtre,
• la mise en place de projets à court terme et répondant souvent au ''coup par coup''.

Il ne présente aucune planification par les réalisations futures et aucune prévision. Ex. : parkings réalisés non fonctionnels, trottoirs construits, démolis, reconstruits, etc... etc...

Commentons-le avec vous :

LES GRANDS INVESTISSEMENTS

Zone industrielle ou zone d'activité :
• grosses difficultés pour équilibrer les dépenses ''trop de choses faites et trop vite'',
• absence totale de plan pluri-annuel,
• grosses implantations industrielles attaquées de front avec des coûts importants engendrés,
• pas de personnel et d'infra-structures internes pour ''manager'' les projets.

Exemple : ''Monin Sable'' élargissement du chemin des Tard-Venus : 1.700.000 F - Aménagement des chemins : 1.000.000 F.

De plus, à la suite de prévisions budgétaires sous-estimées, le Maire a dû sous-traiter l'équipement des zones industrielles à des aménageurs privés. Ceci entraîne une perte de la maîtrise de ces projets pour la commune et le budget s'en trouve de plus, affecté.

L'ENDETTEMENT DE LA COMMUNE NE FAIT QUE S'ACCROITRE

Emprunts : pour financer les créations : Hôtel de Ville, E.C.L., acquisitions foncières pour zone d'activités, boulevard périphérique.

LES FRAIS D'ÉTUDES AUGMENTENT

De plus en plus nombreuses sont les études confiées à des cabinets privés extérieurs :

Acrolis	130.000 F
Ilot Robert	200.000 F
Etude Cete	150.000 F
Bassin Versant	120.000 F

etc...
Total 600.000 F pour cette ligne.

Nous nous interrogeons sur le bien fondé de ces études !...

Et la question générale que nous pourrions nous poser avec vous : Est-il normal que le surcroît des dépenses dont une partie importante est orientée vers l'équipement et la signalisation des zones industrielles ne soit supporté que par des particuliers au travers d'une augmentation du taux de la Taxe d'Habitation, alors que le taux de la Taxe Professionnelle reste inchangé ?

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

L'austérité est demandée à toutes les associations de la commune.

On ne leur donne que 3 % de plus alors que globalement cette ligne du budget augmente de 25 % !...

Deux ''structures'' échappent totalement à cette austérité :
• le Comité de Jumelage,
• l'O.C.B.
dont les présidences sont occupées par le Maire. A vous de déduire...

CONSÉQUENCES DIRECTES DE CETTE BRÈVE ANALYSE

Vos impôts locaux ont augmenté, comparez votre feuille 89 à 90 et vos conditions de vie ne s'améliorent pas :
• vie associative difficile,
• bénévoles découragés, travail peu reconnu par des subventions qui n'augmentent guère,
• circulation routière de plus en plus difficile, embouteillages nombreux, fatigue accrue par des trajets de plus en plus longs en temps,
• transports en commun : problème non résolu.

En conclusion, le Maire accroît ses pouvoirs par la mise en place de structures para-associatives et para-municipales, gère toujours au coup par coup, sans prévisions ni planification, vous payez plus d'impôts et votre vie quotidienne n'est pas améliorée...

Christiane CONSTANT
Pierre VIAL
Guy ORLANDINI
Claude LESIMPLE
Jean LAPLACE

cdm

MENUISERIES ALUMINIUM

- *Menuiseries aluminium et rupture thermique*
- *Menuiseries PVC*
- *Bloc complet aluminium - PVC - Rupture Thermique*
- *Mur rideau*
- *V.E.C.*

cdm *46-48, route de brignais - 69630 chaponost - tél. 78.56.14.06 - télex 330 918 - fax 78.56.00.97*

ETS. SANCHEZ
POINT FORT FICHET
TOUTE LA SECURITE
la nouvelle sûreté 787
PORTES BLINDEES, SERRURES
COFFRES, ALARMES
QUINCAILLERIE DE PROTECTION
7, chemin du Buisset - 69600 OULLINS
Assistance 24 h/24 h **78.51.04.36** *DEVIS GRATUIT*

TENNIS DES BAROLLES
24 courts dont 8 couverts
ECOLE DE TENNIS
ENSEIGNEMENT COLLECTIF ET INDIVIDUEL
☎ **78.05.09.85**

HOTEL
RESTAURANT
LE PRADEL
à 12 km de LYON

- *REPAS D'AFFAIRES*
- *REPAS EN FAMILLE*
- *AUTOUR D'UN BUFFET*
- *LUNCH, MARIAGE*

Du petit au grand budget, nous serons là pour vous conseiller !

22, rue René-Chapard
69630 CHAPONOST ☎ 78.45.20.11

En 20 lignes

Recensement : Brignais passe le cap des 10.000 habitants. Le nombre exact de Brignairots est de 10.066 selon les statistiques communiquées par l'INSEE.

La "Carte Jeune" est en vente au BIJ de Brignais, 52, rue de Ronde (prix de vente 70 F). « Si tu payes le prix t'a rien compris » Vas-y !

Le tournoi du Judo Club de Brignais se déroulera le dimanche 9 décembre au Complexe Sportif Pierre Minssieux.

Le Centre de Médecine du Travail implanté à Brignais voit chaque année environ 11.300 salariés des secteurs publics et privés, un chiffre en pleine progression.
Deux médecins y exercent, les Docteurs Derveau et Troubat, assistés d'une secrétaire médicale.
Depuis le mois de mars 90 le Centre bénéficie, grâce au concours de la Mairie, d'un local neuf au n° 2 de la rue Bovier-Lapierre.

48.500 F de subventions ont été versées par l'ADDIM (Association Départementale pour la Diffusion et l'Information Musicale) aux écoles de musique et associations musicales de Brignais grâce à l'intervention de Michel Thiers.

Succès incontestable pour le 2e Forum des Entreprises de Brignais qui s'est tenu les 28-29 septembre au complexe sportif P. Minssieux. L'ABCIS annonce 4.000 entrées en deux jours.

Les ramassages Emmaüs se déroulent tous les 4e samedis du mois de 8 h à 12 h place du 8 Mai 1945. Prochaines dates :
- 22 décembre
- 26 janvier
- 23 février.

Imposition. Le 22 février 1990, le Conseil Municipal votait l'augmentation du taux d'imposition 1990 de la Taxe d'Habitation : une hausse volontairement modérée, représentant un apport complémentaire au budget communal de 273.000 F, réparti sur 3.358 foyers fiscaux. Un chiffre équivalent à 0,041 % du Budget Primitif de la Ville.

SPÉCIAL SCOLAIRE

296 enfants (classes CM1 et CM2) participent à l'initiation aux langues étrangères : 24 % suivent les cours d'allemand et 76 % ceux d'anglais dispensés par des enseignants spécialisés.
Les 42 heures hebdomadaires de langues étrangères sont prises en charge à 96 % par la commune.

30 enfants de CM2 de l'école Simondon se sont rendus en classe rousse à Marlhes (Loire) et 55 élèves des écoles Claudius Fournion et Jean Moulin se sont réunis à Lanslebourg (Savoie). Une classe verte à laquelle participera un groupe de cours préparatoire de Jean Moulin et de Claudius Fournion sera organisée au printemps prochain au Chambon-sur-Lignon (Hte-Loire).
En projet : un séjour d'une classe de CM2 de l'école Jean Moulin dans les Alpes.

Les élections des représentants de parents d'élèves se sont déroulées le 20 octobre dernier.
Représentants locaux :
- F.C.P.E. : M. Bailly
- P.E.E.P. : M. Lebras.

Dépistage. L'opération de dépistage dentaire, organisée par les dentistes brignairots se déroulera pour la quatrième année consécutive en décembre et janvier prochains. Elle concerne 800 élèves des écoles primaires de la commune.

Calendrier des vacances scolaires : Zone B.
Académie de Lyon, année 90/91.
Toussaint : du 27 octobre au 7 novembre.
Noël : du 22 décembre au 7 janvier.
Hiver : du 21 février au 11 mars.
Printemps : du 27 avril au 13 mai.
Eté : du 6 juillet au 10 septembre.

Effectifs scolaires de la commune (enseignement public et privé) :
Ecoles primaires :
803 élèves
Ecoles maternelles :
537 élèves
CES Jean Zay :
412 élèves
Lycée professionnel Gustave Eiffel :
300 élèves

L'accueil péri-scolaire est assuré dans les écoles publiques et privées de la commune, depuis le 12 novembre. Déjà 180 élèves sont concernés.
La vente des tickets d'accueil se fait auprès de Mme Deyrieux au restaurant scolaire Jean Moulin et au BIJ, 52, rue de Ronde.

Nouveauté au lycée Gustave Eiffel, la création d'une classe de "1re professionnelle bureautique option comptabilité bureautique" qui regroupe une trentaine d'élèves.

CARROSSERIE

YVERICE

Chemin de la Fonderie
69530 BRIGNAIS

78.05.14.26
FAX : **78.05.18.23**

- **Tôlerie, peinture**
- **Réparation pare-brise feuilletés, sans démontage ainsi que remplacement rapide**
- **Chez nous, vous n'avancez pas le montant de la Facture, nous attendons le règlement de votre assurance.**

DEVIS GRATUIT

STOPIECES AUTO

M.-J. TAFANI

STATION SERVICE TOTAL
Dépôt AIR LIQUIDE
Remorquage AUTO TOUTES DISTANCES

EXPORTATION TOUS PAYS

7, RN 86, Les Sept-Chemins - 69390 VOURLES BRIGNAIS
Télex 305 582 - Télécopie 72.31.64.25

☎ 78.05.14.80

- **LE MAGASIN DE LA PIÈCE DÉTACHÉE AUTOMOBILE NEUVE ET D'OCCASION, TOUT ACCESSOIRE**
- **VENTE VÉHICULES ACCIDENTÉS RÉPARABLES**

SIÈGE SOCIAL / BUREAUX / MAGASIN
STOPIECES AUTO VOURLES BRIGNAIS
Relais des 7 Chemins

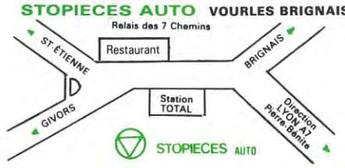

BOUTIQUE ET ATELIER OUVERTS
DU LUNDI AU SAMEDI - 8 h - 12 h / 14 h - 19 h 30

LE PARTENAIRE DES COLLECTIVITÉS LOCALES

- Restructuration de centre-bourgs
- Zones d'activités
- Construction d'appartements, villas, commerces, bureaux
- Equipements publics

SACIM
tout l'immobilier

94, rue Servient - 69003 Lyon - Tél. 78.60.55.75

Filiale du Groupe CENTRE AUVERGNE, agréé le 18/02/87 pour la Conduite d'Opérations auprès de Maîtres d'Ouvrages Publics

Industriels, commerçants, artisans, si vous voulez que votre image de marque colle à l'actualité dans le domaine de la création et de la publication, vous n'avez qu'une solution : laissez tomber les hasards du bricolage et faites confiance à de vrais professionnels.

imprimerie du montet

conception / réalisation / impression

11, rue francisque-darcieux
69230 saint-genis-laval
tél. 78.56.19.11

en 120 jours

Août

• JUMELAGE
Durant les deux mois d'été des jeunes de Brignais et d'Hirschberg se sont déplacés soit en France soit en Allemagne afin d'y effectuer un stage. Ainsi, cet été trois jeunes Allemands ont travaillé pour la commune : Annette Mann (20 ans) à la Bibliothèque, Gilles Senez (17 ans) aux Espaces Verts et Jens Schmitt (16 ans) à la piscine.

• 27 AOUT : DÉCÈS DE "TONIN" VIENCO
Avec sa disparition, Brignais a perdu un de ses habitants les plus dévoué à la vie de la commune. Il a participé à la création d'associations et s'est consacré sans compter au sein de l'ASB et plus récemment aux Arcades.

• ARCADES
M. et Mme Henninot ont fêté leur 55e anniversaire de mariage en présence de M. et Mme Thiers, Marcel Arnaud et Cécile Van Den Broeck.

Septembre

• LES 40 ANS DE L'A.S.B.
A l'occasion de son 40e anniversaire, l'A.S.B. a été le théâtre de nombreuses compétitions sportives intersections comme la pétanque, la natation, le basket, le volley, le tennis et bien évidemment le football. On a noté lors de ces matches amicaux, la présence sur le terrain d'anciens joueurs de l'O.L. comme Bernard Lacombe qui, pour l'occasion, avait rechaussé ses "crampons".

• ROCHILLY
La Mairie visite le chantier du futur groupe scolaire en compagnie d'élus : MM. Masson, Chabut, Minssieux, Berticat et Mme Chermette ; et des architectes MM. Vurpas, Cogneault. La fin du chantier est pévue pour juin 1991.

• LE MAIRE A L'ÉCOLE
Michel Thiers fait la tournée des écoles : rencontres, dialogues élus/enseignants pour mieux apprécier les attentes et besoins de ces derniers. Un bon point pour l'isolation phonique du restaurant scolaire et du préau de Jean Moulin.

• NOCES DE DIAMANT
Victorine et Marcel Solly ont fêté leurs 60 ans de mariage entourés de leur grande famille.

• ARCEVI
Inauguration du local ARCEVI en centre-ville, l'accueil est assuré par Catherine Merland du Service Urbanisme.

en 120 jours

• DES CHAMPIONS DE FRANCE BRIGNAIROTS
Le 15 septembre dernier, le Rhonil remportait le Championnat de France de descente du Rhône en sanitaire...

Brignais Magazine a tenu à rendre hommage à cette performance réalisée par une équipe à majorité brignairote : la famille Desgeorges.

Octobre

• UNIFICATION ALLEMANDE
Dans la nuit du 2 octobre Michel Thiers, en présence de Werner Oeldorf, Maire d'Hirschberg, a assisté à la plantation d'un arbre de la liberté sur la "Place de Brignais" à Hirschberg.

• INFO-JEUNES
Inauguration officielle du B.I.J. (Bureau Information Jeunesse), dont l'accueil est assuré par Véronique Fein au 52, rue de Ronde à Brignais.

• COMMUNICATION
Le Premier Ministre sur le stand "Ville de Brignais". Lors de sa visite au Salon Cap'Com (Salon de la Communication Publique), Michel Rocard a tenu à saluer la ville lauréate en 1989. Il a été accueilli sur le stand par Marcel Masson, 1er Adjoint.

Octobre

• EXPOSITION
Succès de l'exposition en Mairie de toiles d'artistes Est et Ouest Allemands (Käthe Kollwitz, Georges Grosz, Helmut Goettl...) sur le thème "du réalisme et son image de l'homme".

• JAZZ
Le 13 octobre s'est déroulé à l'E.C.L. un concert des "Flagada et Happy Stompers" dans la plus pure tradition "New-Orleans" et au grand plaisir d'une salle presque comble.

• DÉCÈS DE GÉRARD BOUCHET
le 28 octobre.
Nous sommes profondément bouleversés par la disparition brutale de Gérard que nous considérions tous comme un ami et qui a beaucoup donné à la vie associative de Brignais tant au niveau sportif qu'au niveau scolaire.

• FRANCOPHONIES 90
Du 23 au 26 octobre plus de 1.000 élèves des écoles et collèges de la commune ont participé aux animations et spectacles organisés dans le cadre des "Francophonies au Quotidien".

MARKETING URBAIN

GROUPE

MÉDIACITÉ

Contact: Louis TAYOL
45, gde rue des Charpennes
BP 2035
69603 Villeurbanne Cedex
Tél. 78 94 21 21
Fax 78 94 65 93

LYON

PARIS

GENEVE

MÉDIACITÉ
MARKETING URBAIN

BRUXELLES

LA VILLE PREND DE LA HAUTEUR

BARCELONE

SITE ET SIGNE
DESIGN D'ENVIRONNEMENT

AVANT PROJET

MONTPELLIER

NOUVEAU

PHARMACIENS

le MONDE "bouge" !

évoluez avec lui, nous vous en donnons la possibilité.

CANUT 88 - CONCEPT MOBILIER
MODULAIRE ÉVOLUTIF ET PAYSAGER
brevet n° 88-16015.

BOISSON

entreprise
agenceur-concepteur fabricant

Z.I. Nord - Route d'Irigny - 69530 BRIGNAIS (LYON)
Téléphone 72 31 61 31 - Télécopie 72 31 00 00